

Concours des maisons et balcons fleuris

Les services de la ville organisent chaque année au printemps un grand concours des maisons et balcons fleuris. Ce concours est ouvert aux particuliers orlysiens résidant en appartement ou en pavillon, ainsi qu'aux jardiniers amateurs des parties collectives de résidences. Il a pour but l'embellissement et le fleurissement de la ville d'Orly.

Pour concourir, le participant doit choisir l'une des trois catégories :

- > Pavillons ou maisons de ville avec jardin,
- > Balcons ou terrasses,
- > Parties collectives d'immeuble.



Les participants sont ensuite évalués par un jury au cours d'une visite, organisée fin juin, qui juge les meilleures compositions florales de chaque catégorie.

Le lauréat de chaque catégorie reçoit un diplôme et un prix en rapport avec le jardinage. Un lot est également distribué à tous les participants.



Renseignements et inscriptions

Direction hygiène et développement durable.

Centre administratif municipal.

7, avenue Adrien Raynal.

94310 Orly.

Tél. (Téléphone) : 01.48.90.22.05